



LE 
BATELEUR
Des idées dans l'local

SOUSCRIPTION
AU
FONDS ASSOCIATIF

LE BATELEUR A CINQ ANS.

Né en juin 2011 pour faire vivre les ressources locales vivrières et culturelles, Le Bateleur a créé ses premiers emplois en 2013 et compte aujourd'hui 7 salarié-e-s (4,5 Équivalents Temps Plein) ainsi qu'une centaine d'adhérent-e-s.

Le défi actuel du Bateleur est de pérenniser les activités et les emplois créés. C'est pourquoi nous lançons un

APPEL À SOUTIEN
SOUS FORME D'
APPORT EN FONDS ASSOCIATIF



PETIT HISTORIQUE

L'association est née de plusieurs dynamiques :

- La coopérative Ardelaine, dans son élan continu de développement local, construit de 2009 à 2010 sur son site de St Pierreville un nouveau bâtiment dans lequel s'ouvrent un café-librairie et un restaurant flanqué d'un atelier de transformation alimentaire : le pari est de valoriser les productions agricoles locales.

- À la même période, 55km au sud, à Balazuc, le chantier de jeunes bénévoles du Viel Audon s'organise pour manger plus local : des terrasses sont remises en culture pour devenir de grands jardins. Des conserves sont produites à grande échelle grâce aux outils de l'atelier « Verfeuille » dans le Gard, puis dans les tout nouveaux locaux de St Pierreville. Des producteurs voisins fournissent les châtaignes, pois chiches, tomates et autres matières premières.

C'est dans ce contexte que l'équipe initiale du bateleur se forme. Elle mène bénévolement les expériences de transformation et de jardin sous forme de mutuelle, et en distribue les fruits aux sympathisants qui les achètent par avance. **L'association est créée en juin 2011 pour donner un cadre aux premières activités productives (bocaux, locos, jardins), commerciales (marchés, boutiques, petite restauration) et associatives (reportages sonores).**

Puis le réseau des partenaires se tisse, avec l'Association des Bergerades, gestionnaire de l'atelier à St Pierreville, la SCEA du Viel Audon mettant à disposition les terrasses pour les jardins à Balazuc, et aussi l'Association le Mat Drôme (jardins urbains et citoyens à Valence), Graine de Cocagne à St Marcel lès Valence et les producteurs fournisseurs.

Transformation alimentaire, culture maraîchère, communication et commercialisation, gestion administrative, comptable et financière ... l'apprentissage de tous ces métiers se fait au fil des ans, à force d'essais, d'entraide, de documentation et de formation. Trouver la méthode, la structure, sans oublier la créativité et l'inventivité !



LE BATELEUR EN 2016

Aujourd'hui, la gamme diversifiée de produits transformés compte une centaine de références et porte la mention Nature & Progrès : confitures, compotes, pâtés, condiments, plats cuisinés, légumes au naturel, biscuits, nectars, tisanes ... Les matières premières qui les composent proviennent essentiellement de productions agricoles locales (Ardèche, Drôme, Haute-Loire) ou de nos jardins qui couvrent une superficie de 2000 mètres carrés. **Chaque année, 20 000 unités sont produites, 10 tonnes de matières premières brutes sont transformées.**



Les ventes s'effectuent en circuit court auprès de particuliers ou de boutiques et épiceries défendant la « bio » et le « local ». Elles se concentrent en Ardèche, Drôme et Haute Loire mais s'étendent jusqu'à Lyon et Paris.

Depuis le début, nous partageons nos compétences à travers l'accompagnement de la quarantaine d'usagers de la conserverie des Bergerades, mais aussi à travers le travail à façon pour le compte de maraichers, de cuisiniers ou de traiteurs.

La vie associative est structurée autour d'événements réguliers : les « mutuelles de transformation » et les week-end chantiers au jardin. Elle reste aussi l'espace où peuvent mijoter et se construire les nouvelles idées, les futurs projets.

La complémentarité entre les membres (sensibilités, compétences, statut salarié, bénévole, administrateur) est le terreau fertile où l'on cultive le **fonctionnement en équipe** : partage des responsabilités, polyvalence, accompagnement, développement des compétences. Nous ouvrons également nos activités en accueillant des stagiaires ou porteurs de projets dans un esprit d'éducation populaire.

Et toujours, nous avons des idées dans le bocal !

- Du côté de la vie associative : solidarité alimentaire, commandes groupées de produits de terroir transportés par voie fluviale avec la Scop Alizarine, la « fête du bateleur » ...

- Du côté de la production : explorer de nouveaux champs de transformation (lactofermentation, bière, séchage, vinaigre ...) et défricher de nouveaux espaces pour les mettre en culture.

NOUS SOUTENIR – L'APPORT EN FONDS ASSOCIATIF

Pour poursuivre l'aventure, l'équipe du Bateleur a besoin de consolider sa structure financière rendue fragile par l'absence d'apport financier initial et la fin des aides à l'emploi obtenues au fur et à mesure des postes créés.

Nous vous invitons à nous soutenir sous la forme d'un apport en fonds associatif. Choisir cette forme signifie :

- **soutenir le projet dans son ensemble et sur le long terme**
- **renforcer les fonds propres de l'association pour lui permettre de se développer**

Il correspond à une somme d'argent mise à disposition de l'association. À la différence d'un don, qui est assimilable à un produit annuel, l'apport en fond associatif est inscrit dans le long terme et fait partie des ressources stables dont dispose la structure. Il peut être consenti avec ou sans droit de reprise.

L'objectif du Bateleur est de réunir 50 000 € afin de :

- **stabiliser sa trésorerie** : celle-ci subit une tension au moment de la constitution des stocks (10 000 €)
- **investir** : amélioration des espaces de stockage et du matériel de logistique à St Pierreville, aménagement d'un espace de transformation au Viel Audon et acquisition d'une étiqueteuse (25 000 €)
- **structurer sa communication** : charte graphique, outils papier et internet, identité de nos stands) (5000 € : temps de travail, fournitures et équipements)
- **développer ses partenariats commerciaux** en poursuivant son soutien des **circuits courts** et du **transport fluvial** (5000 € : temps de travail et transport)
- **structurer une filière de solidaire alimentaire** (5 000 € : temps de travail et transport)

Ce soutien précieux nous permettra de franchir le cap de la viabilité des activités mises en place et de poursuivre leur développement !



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

APPORT EN FONDS ASSOCIATIF

Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse :

Tel :

Mail :

Souhaite soutenir le Bateleur par un apport en fonds associatif à hauteur de :

50€ 250€ 500€ 1000€ 5000€ montant libre :€

Avec droit de reprise

Sans droit de reprise

Paiement

Par chèque - À l'ordre de l'association le Bateleur

Par virement -

Association Le Bateleur, Crédit coopératif Valence - IBAN : FR76 4255 9000 1341 0200 2282 817, CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Conditions générales

- **L'apport avec droit de reprise** est conclu pour une durée minimale de 5 ans. Son remboursement s'effectue à partir du terme de la durée et est échelonné sur 2 à 3 ans pour les montants supérieurs à 3000€. Une convention établie entre vous et le Bateleur précise ces modalités. Elle est à signer par les deux parties.

- Dans le cas d'un **apport sans droit de reprise**, une attestation vous sera remise.

- Pour toute contribution au fond associatif, un **panier de conserves** d'une valeur proportionnelle au montant apporté est offert par Le Bateleur.

Pour toutes questions liées au fonds associatif, à son fonctionnement et aux conditions citées ci-dessus, vous pouvez nous contacter par mail à contact@le-bateleur.org ou appeler au 06 29 42 03 28.

Ce bulletin est à retourner par courrier accompagner de l'éventuel règlement à :
Association Le Bateleur, Viel Audon, 07120 BALAZUC.